

Valor'Aisne, Qui sommes-nous ?

Le syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

COLLECTIVITÉ PUBLIQUE

Créée en janvier 2003 à l'initiative du Conseil général de l'Aisne, Valor'Aisne a pour mission le traitement et la valorisation des déchets ménagers, la maîtrise et la mutualisation des coûts de traitement ainsi que la réalisation et l'installation d'équipements.

Valor'Aisne regroupe **22 structures intercommunales** (communautés de communes, communautés d'agglomération et syndicat mixte) **ainsi que le Conseil général**. Les communautés partenaires s'occupent de la collecte sélective des déchets en porte à porte ainsi que de la gestion des déchetteries. Le Conseil général, quant à lui, est notre premier partenaire financier en termes d'investissements. Il édite le PDEDMA que le syndicat est chargé de mettre en œuvre.



PDEDMA

Le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés contient le programme de l'ensemble des actions à mener en vue d'assurer une gestion efficace des déchets ménagers.



Toutes les informations
sur le nouveau centre
de transfert des déchets ménagers
en Thiérache



Valor'Aisne

Syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

Valor'Aisne

2, rue Voltaire - 02000 LAON

Tél. : 03 23 23 78 20 - Fax : 03 23 23 08 04

info@valoraisne.fr - www.valoraisne.fr



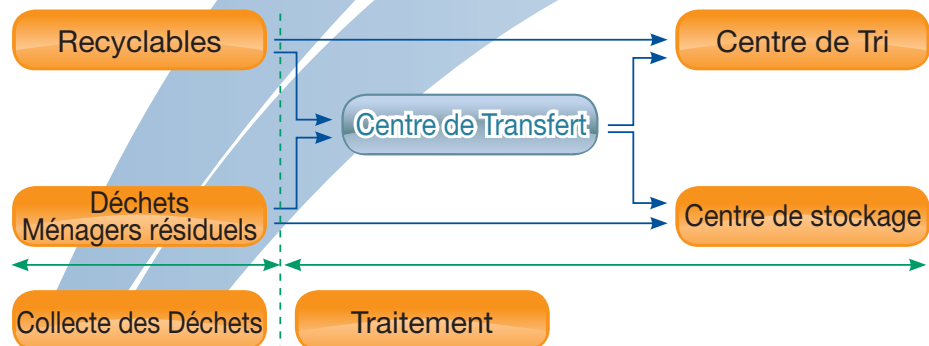
Valor'Aisne

Syndicat départemental de traitement
des déchets ménagers de l'Aisne

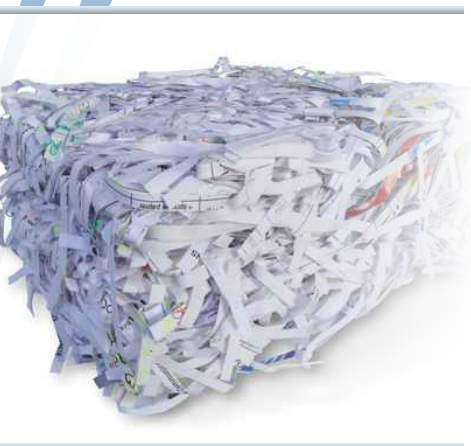
Le tri, on a tout à gagner.

Un nouveau centre de transfert...

Dans le processus de traitement des déchets, le centre de transfert s'insère entre la collecte et le traitement :



Le centre de transfert permet de regrouper les déchets d'une zone de collecte éloignée du centre de traitement afin de les acheminer par des semi-remorques dont la capacité de transport est supérieure aux bennes de collecte.



Moins de pollution...

En concentrant les déchets à transporter dans de gros porteurs, on réduit le nombre de véhicules en circulation. Il y a donc moins d'émissions polluantes.

...et plus d'économies !

La présence d'un centre de transfert dans le processus de gestion des déchets permet d'optimiser les coûts d'acheminement de ces derniers entre la fin d'une collecte et le centre de traitement.

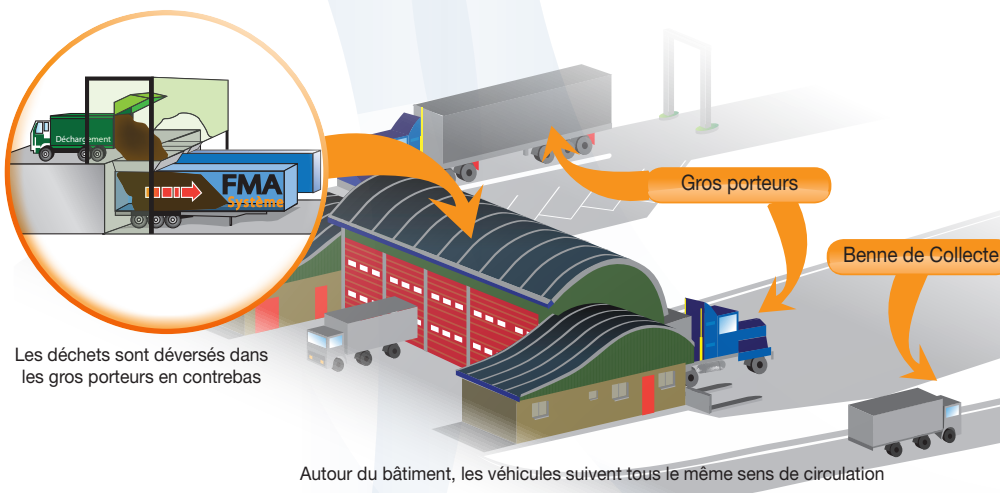
Au service de la population

UN CENTRE DE TRANSFERT EN THIERACHE

Situé sur la commune de Fontaine-lès-Vervins, au lieu-dit « Le Comble de la Bouteille », le centre de transfert s'étendra sur plus d'1 hectare. Choisi après des études comparatives rigoureuses entre plusieurs sites potentiels, il pourra couvrir à moyen terme les besoins de 6 communautés de communes. Le centre de transfert répond à un besoin d'optimisation du traitement des déchets ménagers dans le nord de l'Aisne. Il permettra notamment aux déchets de la communauté de communes du Pays des Trois Rivières et de la Thiérache du Centre de ne plus transiter par Hautmont (Nord).

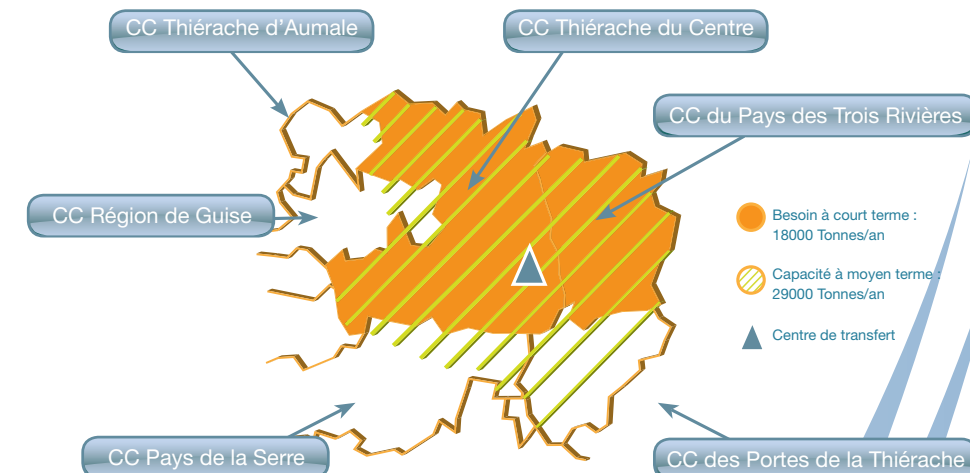
COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

A leur arrivée, les bennes de collecte pleines sont pesées puis dirigées vers un poste de vidage correspondant aux déchets qu'elles transportent : déchets ménagers, recyclables, verre... Le vidage se fait de façon gravitaire : les bennes se positionnent en bout de quai et déversent leur contenu dans les trémies de vidage. Les déchets tombent dans les semi-remorques situés en contrebas. Les bennes sont pesées à vide avant de sortir du centre de transfert. Les gros porteurs sont, eux, pesés à leur arrivée et à leur départ.



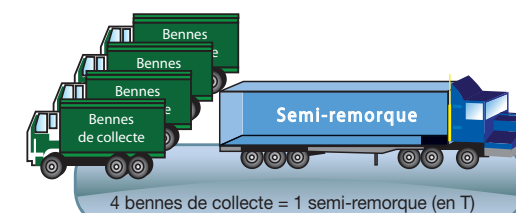
Le Fond Mouvant Alternatif

Les déchets sont déversés dans des semi-remorques à Fond Mouvant Alternatif. Le plancher du semi-remorque est composé de lattes qui se déplacent de manière alternative, transférant ainsi les déchets à l'autre extrémité de la benne. La remorque se remplit de manière équilibrée sans intervention humaine.



Le centre de transfert couvre à court terme les besoins des Communautés de communes de la Thiérache du Centre et du Pays des Trois Rivières. A moyen terme, il pourra également couvrir les Communautés de communes de la Thiérache d'Aumale, de la Région de Guise, du Pays de la Serre et des Portes de la Thiérache.

Déchets ménagers



Recyclables



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VOISINAGE

Le site a été pensé pour réduire au maximum l'impact sur les populations riveraines. Le confort olfactif et sonore est assuré par un vidage des déchets dans des bennes fermées et sous bâtiment clos. Visuellement, le centre sera entouré de haies et de merlons paysagers. Enfin, un système de vidéosurveillance assure la sécurité du site.

UN SITE A HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE

Le centre de transfert est construit selon la méthodologie HQE® (Haute Qualité Environnementale). Le site fonctionne avec un éclairage basse consommation, une pompe à chaleur ainsi que des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire. Les eaux du site seront confinées et traitées et l'envol des déchets sera limité au maximum. En matière architecturale, le site sera en harmonie avec son environnement grâce à un agencement et un choix des matériaux étudié.